



Enquête EDF

Questionnaire sur les besoins énergétiques
des entreprises.



EDITO

*« Il y a quelques mois déjà, la CGPME de Franche-Comté signait une convention avec EDF. Mon objectif en tant que Président régional était de **favoriser des échanges entre vous, chefs d'entreprise, et notre producteur d'électricité historique, EDF, au profit de nos PME.***

*Même si, à cette époque, la tentation était grande de nous lancer rapidement dans des actions concrètes, la sagesse nous imposa de commencer en vous interrogeant **sur vos attentes et écouter vos réponses, vos problèmes et vos projets.***

*Aujourd'hui, c'est chose faite et je suis heureux de vous présenter les résultats de cette enquête réalisée à l'échelle de la Franche-Comté. **Vous trouverez dans les pages qui suivent la synthèse de vos retours.***

Je vous laisse en prendre connaissance et vous attends en dernière page pour – avec notre partenaire – commencer à lever un coin de voile sur l'avenir ; un avenir qui est à construire avec vous. »

Michel BERGERET, Président de la CGPME Franche-Comté



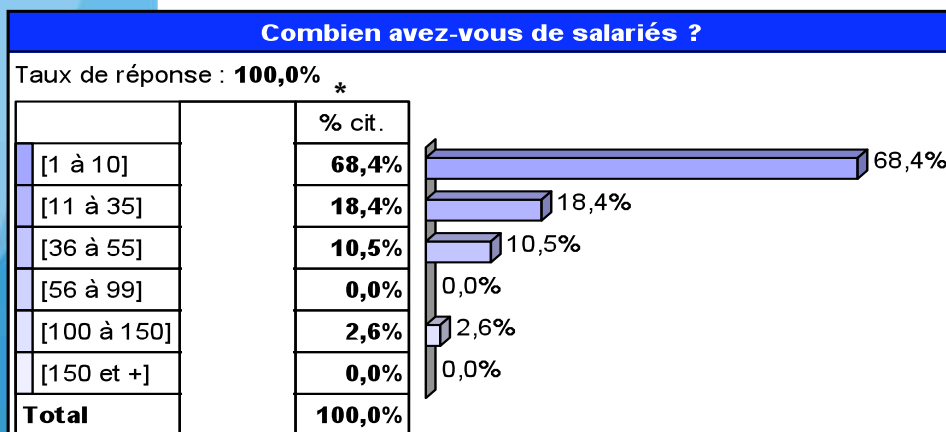
Nous remercions tous les chefs d'entreprise ayant pris le temps de participer et de répondre à cette enquête.

1. **Enquête réalisée auprès des adhérents de la CGPME Franche-Comté.**
2. **Objectifs :** Recenser les besoins des entreprises dans le domaine de l'énergie et les bonnes pratiques déjà mises en œuvre.
3. **Questionnaire :** voir en annexe
4. **Aperçu des activités des entreprises ayant répondu à l'enquête :**

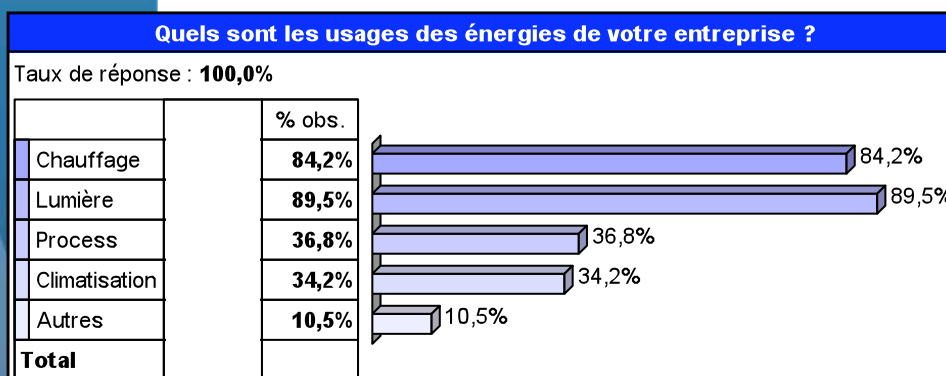
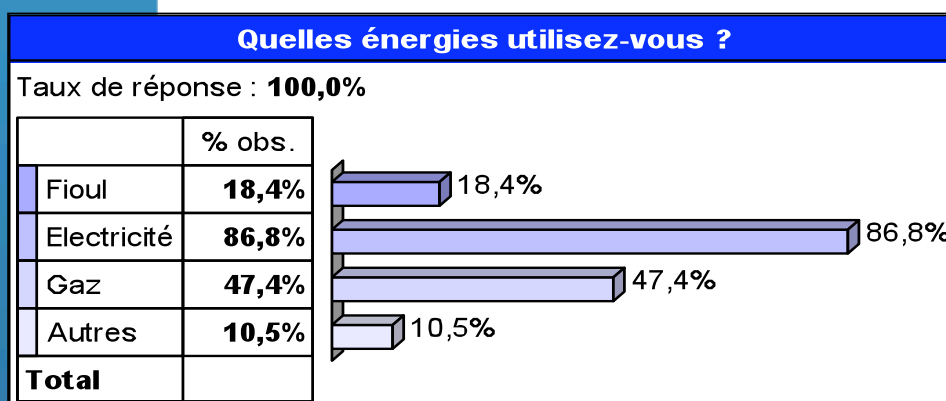
Imprimerie	Froid-climatisation-pompe à chaleur / Froid commercial et industriel
Agence immobilière	Garage
Architecture	Mécanique de précision et moules Négociation d'articles d'emballage, vaisselle et nappage jetable, décors à thèmes,...
Bureautique-informatique	Négociation et assemblage de mobilier bureau et collectivité
Cabinet d'assurances	Nettoyage industriel et services associés
Cabinet d'études de simulation numérique en mécanique des fluides et transferts thermiques	Portails, Portillons fabrique
Charge cellulosique - farines végétales	Restauration
Cheminées	Scierie-raboterie
Commerce de gros	Secrétariat
Concassage	Tournerie, Tableterie
Décapage sur métaux	Traitement de surface sur métaux
Décolletage	Transformation de matières plastiques
Découpage et emboutissage	Transport express national, international
Eclairagiste	Vente de produits frais / Distribution alimentaire
Fabrication de meubles de cuisine	Vente et entretien de matériel de lutte contre incendie
Fonderie Bronze Décoration	Vente et location de matériel médical
Fournitures techniques et services à l'industrie	

5. **Précautions quant à l'utilisation des résultats :** les résultats présents dans les pages qui suivent, sont le reflet des réponses fournies par les répondants. Il est entendu que - bien que constituants des éclairages précis, fournis par des dirigeants de PME – ils ne peuvent être considérés comme la position de telle profession ou de tel secteur d'activité.
6. **Notion de taux de réponse :** dans les graphiques ici représentés, outre la ventilation des réponses obtenues entre les différents items proposés, nous avons choisi d'afficher le taux de réponse sur chaque graphique. Il indique ainsi le pourcentage de réponses à la question par rapport au nombre de questionnaires reçus et permet donc de mesurer le degré d'intérêt porté par les répondants à chaque question.

UN ETAT DES LIEUX



La plupart des entreprises ayant répondu comptent entre 1 et 10 salariés, elles représentent donc ici une majorité de TPE.



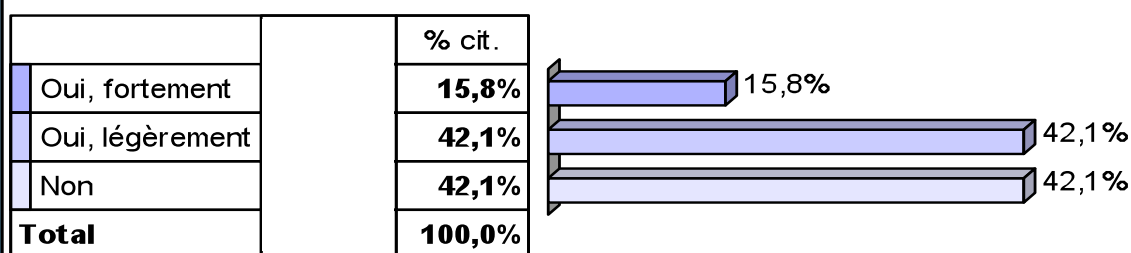
Les dépenses énergétiques se traduisent principalement par l'utilisation de l'électricité et du gaz pour l'éclairage et le chauffage. Toutes consommations d'énergie confondues, le budget moyen par entreprise s'élève à **14 577 € par an**.

L'importance de ce poste budgétaire amène à penser que des économies, parfois substantielles sont possibles.

Il existe de nombreuses possibilités pour diminuer la consommation ou la perte d'énergie en chauffage et en éclairage, allant de la sensibilisation, au changement de l'isolation. Chacun peut donc trouver à différents stades sa solution idéale, adaptée à l'entreprise et à son budget.

Selon vous, vos besoins énergétiques augmentent-ils ?

Taux de réponse : **100,0%**



Environ 58% des personnes interrogées estiment que leurs besoins énergétiques augmentent.

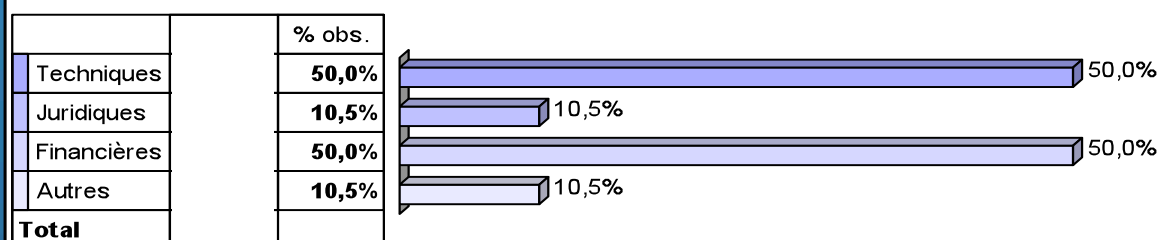
Cette augmentation doit être explicitée pour une recherche efficace de solutions à proposer. Celles-ci, en effet, diffèrent en fonction de l'origine de l'accroissement (hausse des prix, matériel ancien...).

Les économies potentielles sur la consommation d'énergie et par conséquent les gains à faire sur le budget, peuvent se distinguer en trois catégories :

- Les gains possibles grâce à une sensibilisation du personnel
- Ceux qui relèvent d'un aspect organisationnel (maintenance préventive)
- Ceux qui dépendent de mesures techniques (substitution de matériel)

Concernant vos dépenses d'énergie, de quel type d'information avez-vous besoin ?

Taux de réponse : **78,9%**



Un besoin d'informations techniques et financières ! Pour nous guider dans la formalisation d'informations à donner, retenons que ces deux domaines ont été cités par la moitié des personnes interrogées.

Beaucoup se sentent impliqués mais tous ne disposent pas forcément des connaissances techniques ni même du budget pour rénover ou mettre en place des actions éco-citoyennes.

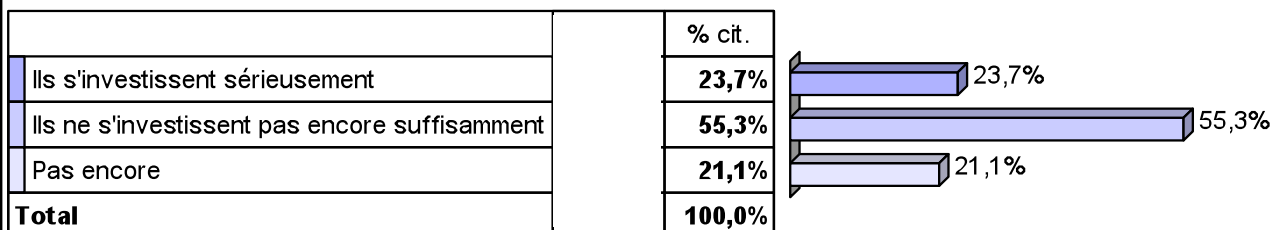
En pratique, il existe diverses solutions et toutes ne sont pas nécessairement très coûteuses, il faut simplement que chacun soit informé des possibilités qui existent, et avec quels retours sur investissements. Les chefs d'entreprise ont également besoin de connaître les organismes vers lesquels s'adresser (fournisseurs ou fabricants de matériel – fédérations professionnelles - la CGPME) ainsi que la législation quant aux normes et aux aides financières.

Notons toutefois qu'un investissement au départ, permet un gain financier avec le temps, plus important.

MISE EN PLACE D' ACTIONS

Selon vous, vos salariés ont-ils une attitude éco-responsable ?

Taux de réponse : **100,0%**

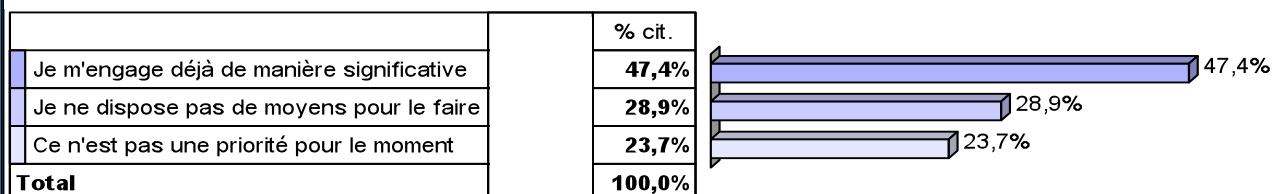


Plus de la moitié des chefs d'entreprise trouvent que leurs salariés ne s'investissent pas encore suffisamment en vue d'acquiescer en attitude éco-responsable.

La prise de conscience est là, à nous de venir en aide aux dirigeants pour les soutenir dans leur mission de sensibilisation.

Êtes-vous prêt à mener des actions ?

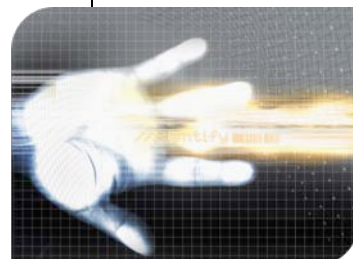
Taux de réponse : **100,0%**



Presque la moitié des dirigeants déclarent s'engager déjà de manière importante.

Pour aller plus loin, nous vous présentons ci-dessous une liste d'actions mises en œuvre par une partie des entreprises interrogées (ces actions feront, par la suite, l'objet de fiches pratiques) :

ELEMENTS CONCERNES	Eclairage	Chauffage/ Climatisation	Matériel	Attitude
ACTIONS MISES EN PLACE	<ul style="list-style-type: none"> - Ampoules économiques - Diminution de l'utilisation des néons - Mise en place d'interrupteurs - Système d'éclairage à détection 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien du système de climatisation - Valorisation des déchets de bois en chauffage - Régulation des radiateurs - Changement de chaudière gaz - Système d'isolation - Utilisation du photovoltaïque - Double-vitrage - Changement de toit en tôle - Cogénération* - Système de transformation en plaquettes forestières des gros déchets bois, permettant ainsi d'alimenter en chauffage une salle des fêtes et une école primaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Economie sur les tournées de livraison - Suppression de machines - Investissement dans un nouveau matériel - Moteurs variateurs - Système de pilotage - Modification du Process 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une SME* par étape - La vigilance - La sensibilisation - Le recyclage - Système de récupération d'eau

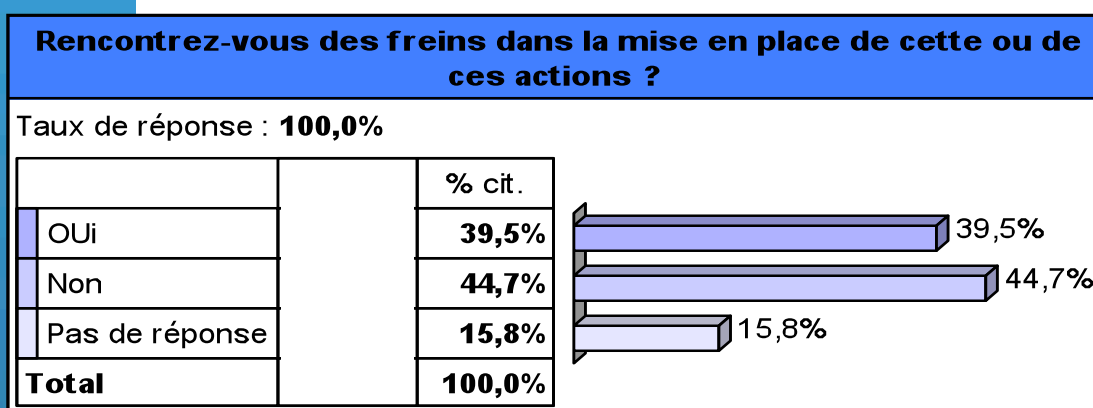


1/3 des personnes interrogées n'ont mis à ce jour aucune action en place, ou n'ont pas répondu à cette question. Il y a donc, à n'en pas douter, un vaste champ de travail allant de la sensibilisation générale à la présentation de bonnes pratiques, à explorer pour offrir des pistes concrètes à ces chefs d'entreprise.

La motivation première des chefs d'entreprise, qui les pousse ou pourrait les pousser à mettre en place une démarche de performance durable est de répondre à un engagement citoyen, devant le fait d'être en conformité avec la loi.

Repérer et éliminer les pertes d'énergie : un geste important pour la planète !

Au delà de l'aspect financier, n'oublions pas qu'effectivement, une attitude, s'appuyant sur du matériel écologique, est en premier lieu un signe de respect pour l'environnement.

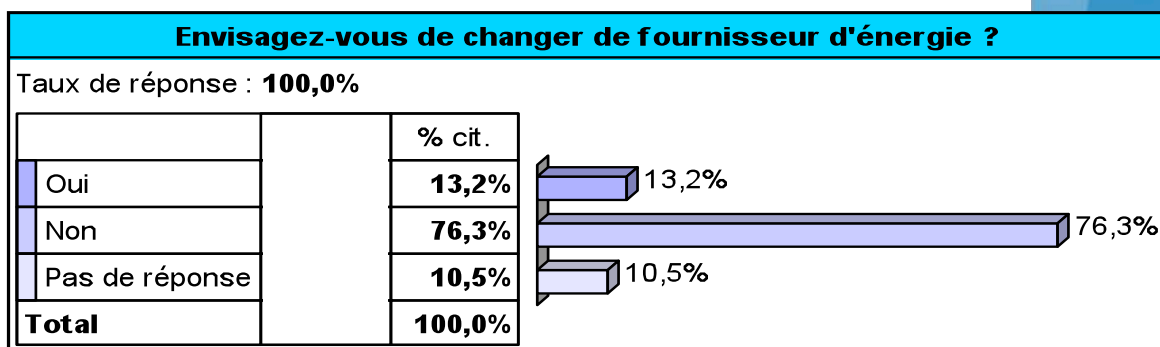
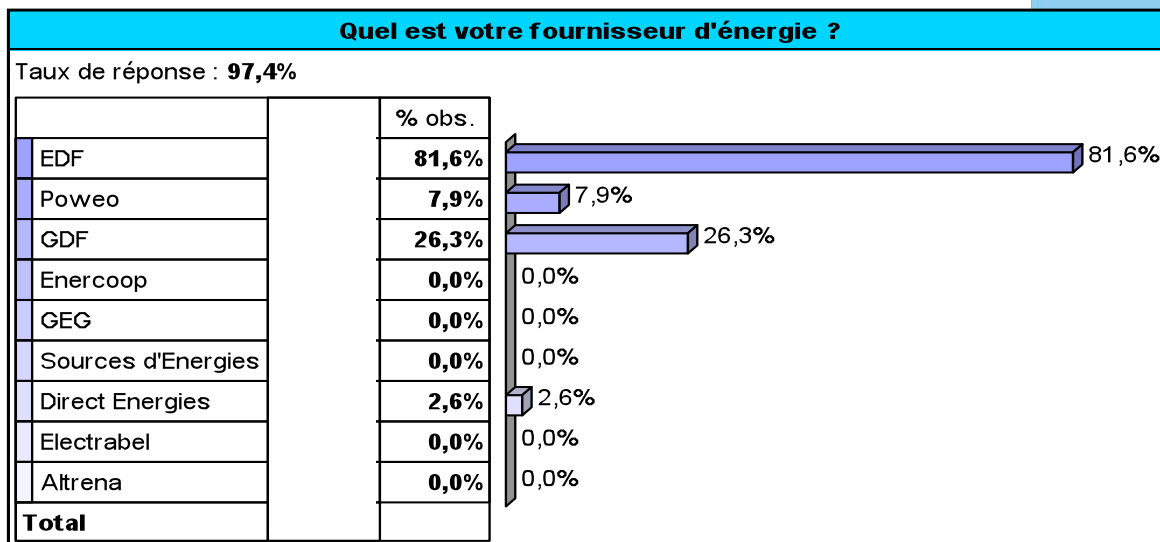


Les principaux freins à la mise en place d'actions, restent l'argent et les connaissances techniques.

Aux grands maux, les grands remèdes, on ne gagne pas, si on ne mise pas... Même la plus petite des sommes ! Il suffit parfois de rien pour amorcer des changements et parfois d'un peu plus pour regagner ultérieurement la mise de départ et bien au delà. A chacun de prendre ses responsabilités, à nous d'aider, de conseiller et d'orienter.

Pour réduire le problème financier, il existe également certaines aides qui peuvent profiter aux entreprises, selon divers critères et sous différentes formes.

VOTRE FOURNISSEUR D'ENERGIE ELECTRIQUE



Environ 74 % des personnes ayant pour fournisseur EDF n'envisagent pas de changer. 16 % en revanche l'envisagent et 10 % ne se prononcent pas.

Les remarques citées ci-après, qui peuvent justifier les 16%, ont été prises en compte : EDF et CGPME, à travers leurs futures actions, apporteront des solutions et des réponses.

« Un besoin d'écoute, de soutien et de solutions simples et efficaces !

Le dépouillement de cette enquête permet de faire ressortir les différents besoins des dirigeants face aux problèmes des dépenses énergétiques.

Dans un contexte économique tendu où le prix de l'énergie est à la hausse et que les besoins énergétiques mondiaux ne cesse de croître, il est aujourd'hui nécessaire de mettre en place des actions pour réduire les consommations énergétiques et limiter les émissions de CO2.

Des chefs d'entreprise initient les premières démarches au sein de leur entreprise, mais d'autres faute de temps et de moyens financiers ou par manque de connaissances sur les actions à conduire, hésitent encore.

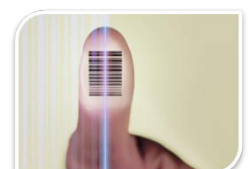
Pour vous apporter des solutions, la CGPME et EDF se mobilisent ensemble pour mettre en place un projet de « club énergie ».

Sensibiliser, le personnel des entreprises, identifier les pistes d'économie, faire le bon choix des solutions les plus « Eco-éfficaces » sont nos principaux objectifs. Notre but est de vous aider à améliorer la performance des entreprises tout en apportant notre contribution à la lutte contre les changements climatiques.

Les actions que nous vous proposerons au sein de ce club seront destinées à vous donner toutes les informations nécessaires pour que vous puissiez prendre les bonnes décisions sur ce sujet des économies d'énergie : des réunions à thèmes, des visites de référence, des propositions de diagnostics énergétiques, la mise en place, pour ceux qui le souhaitent, d'un contrat de progrès adapté à votre entreprise ; des échanges et le partage d'expérience entre les membres du club, la mise à disposition d'outils utiles à votre communication interne...

Une charte sur le fonctionnement du Club vous sera proposée ultérieurement. »

Denis LAPLACE, Délégué aux relations extérieures EDF



QUELS SONT VOS BESOINS ENERGETIQUES ?



**Envie de performance durable au sein de votre entreprise ?
... Des questions concernant vos besoins énergétiques ?
... Répondez à notre questionnaire !**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la convention signée avec EDF, nous souhaitons recueillir votre avis concernant les besoins énergétiques de votre entreprise.
Notre objectif est simple : vous aider à économiser sur vos dépenses énergétiques.

Comment allons-nous procéder ?

En cherchant à identifier avec vous vos attentes, et en vous accompagnant lors de la mise en œuvre de vos projets.

Nous vous informons de la mise en ligne des résultats de ce questionnaire afin que vous puissiez connaître les grandes tendances et vos attentes communes. Les résultats de cette enquête seront disponibles sur notre site internet : www.cgpme-franche.comite.fr

Par avance, nous vous remercions de consacrer quelques minutes de votre temps pour nous aider à bâtir les solutions qui vous satisfèront.

Un Etat des lieux

Les 50 premiers questionnaires retournés vous feront gagner une surprise !
(à venir retirer à la CGPME)

Nom de l'entreprise :

Nom du dirigeant :

Activité :

Téléphone :

Fax :

Mail :

1° Combien avez-vous de salariés ?

- De 1 à 10
- De 11 à 35
- De 36 à 55
- De 56 à 99
- De 100 à 150
- Plus de 150

2° Etes-vous propriétaire ou locataire des bâtiments ?

- Propriétaire
- Locataire

3° Quelle est la surface de vos locaux (en m²) ?

- Bureaux :
- Lieu de production :
- Entrepôt de stockage :
- Autre(s) :

4° Quelles énergies utilisez-vous ?

- Fioul
- Electricité
- Gaz
- Autre(s) :

5° Quel est, en moyenne, le montant de vos dépenses énergétiques par an ?

6° Quels sont les usages des énergies de votre entreprise ?

- Chauffage
- Process
- Autres :
- Lumière
- Climatisation

7° Selon vous, vos besoins énergétiques augmentent-ils ?

- Oui, fortement
- Oui, légèrement
- Non

8° Concernant vos dépenses d'énergie, de quel type d'informations avez-vous besoin ?

- Techniques
- Juridiques
- Financières
- Autre(s) :

Mise en place d'actions

9° Selon vous, vos salariés ont-ils une attitude éco-responsable ?

- Ils s'investissent sérieusement
- Ils ne s'investissent pas encore suffisamment
- Pas encore

10° Etes-vous prêt à mener des actions ?

- Je m'engage déjà de manière significative
- Je ne dispose pas des moyens pour le faire
- Ce n'est pas une priorité pour le moment

11° Parmi les actions ci dessous, lesquelles avez-vous mis en place ?

- Systèmes permettant d'économiser l'énergie, lesquels
- Rénovation, construction d'un bâtiment permettant l'économie d'énergie
- Autre(s) :

12° Concrètement, quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez mis, ou mettriez en place, une démarche de performance durable au sein de votre entreprise ? (Numérotez de 1 à 4, 1 étant la motivation la plus décisive)

- () Etre en conformité avec la réglementation
- () Répondre à un engagement citoyen, en tant que chef d'entreprise
- () Valoriser l'image de mon entreprise
- () Satisfaire une demande formulée par mes clients et ou mes Collaborateurs (fournisseurs, partenaires, prestataires...)

13° Rencontrez-vous des freins dans la mise en place de cette (ou de ces) action(s) ?

- Oui
- Non

14° Si oui, quelle est la nature de ces freins (financiers, techniques...)?

Votre fournisseur d'énergie

15° Quel est votre fournisseur d'énergie ?

- EDF
- Enercoop
- Direct Energies
- Poweo
- GEG
- Electrabel
- GDF
- Sources d'Energies
- Alterna

16° Envisagez-vous de changer de fournisseur d'énergie ?

- Oui
- Non

17° Avez-vous d'autres remarques à formuler ?

Nous vous remercions d'avoir consacré du temps à ce questionnaire !
N'oubliez pas de nous le retourner le plus rapidement possible.
Par Fax au 03 81 53 73 06 ou par mail à communication@cgpme-fc.fr



CGPME Franche-Comté, services administratifs
Valparc-Bât C - 25048 Besançon Cedex
www.cgpme-franchecomte.fr
Tél : 03 81 47 05 05



CGPME[®]
FRANCHE-COMTÉ

CGPME Franche-Comté : ESPACE VALENTIN EST – VALPARC – Bât. C
25048 BESANCON CEDEX
Tél : 03 81 47 05 05 – Fax : 03 81 53 73 06
Email : cgpme.franchecomte@wanadoo.fr - www.cgpme-franchecomte.fr